



Le système prostitueur : violence machiste archaïque
Quinzaine Egalité femmes-hommes de la région Rhône-Alpes
8 octobre 2012 – Villeurbanne, Palais du travail, 9 place Lazare Goujon 9h30-18h00

2^{ème} table ronde : Le système prostitueur dans le monde

LEGALISER LA PROSTITUTION
Un échec pour la société et une défaite pour les femmes
Claudine Legardinier

La France est aujourd’hui dans la situation du petit village gaulois. Les bordels se massent à nos frontières : bordels suisses, bordels allemands, bordels catalans, bordels néerlandais... Certains sont désormais d’échelle industrielle : le « Paradise » de La Junquera, en Catalogne, se flatte d’accueillir 600 hommes à la fois... Le « Vénusia » de Genève est ouvert 24h sur 24. Des chaînes « low cost » voient le jour en Allemagne...

Chez plusieurs de nos voisins, qui ont dépénalisé le proxénétisme afin d’ouvrir la voie aux profits du « marché du sexe », la prostitution est devenue un loisir de masse. Un « service public » proxénète est désormais garanti à la partie masculine de la population. Le capitalisme libéral, devenu l’allié le plus pressé du patriarcat, a étendu le concept mac do à la mise en marché des femmes.

Cette politique réglementariste nous a été présentée comme un exemple de « pragmatisme ». Ainsi, les Pays-Bas, en 2000, puis l’Allemagne, en 2002, prétendaient légaliser la prostitution dite « volontaire ». Les personnes prostituées auraient des droits, la traite serait poursuivie, la prostitution contrôlée et régulée. Ces pays apparaissaient dans les médias comme pionniers et audacieux en regard d’une France frileuse et arriérée.

Avec le recul d’une dizaine d’années, l’heure est aux bilans. Un bilan qui pourrait se résumer d’un mot : catastrophique.

Alors que le débat sur l’abolition de la prostitution prend de l’ampleur en France, il est bon d’y regarder de plus près. Des lobbys pro prostitution entendent en effet libéraliser ce « marché ». Des projets de création de « services d’accompagnement sexuel » pour les personnes handicapées menacent, sous une vitrine philanthrope, d’ouvrir une voie royale à l’industrie du sexe, promue au rang d’institution à caractère social.

Les faits sont là : légaliser la prostitution – en réalité le proxénétisme – revient à ouvrir la voie à la criminalité et à l’exploitation sans limites des personnes prostituées.

Mais au delà, cette légalisation, ou même la simple légitimation croissante du « travail du sexe », pour employer la terminologie des pays réglementaristes, a des conséquences graves – et souvent inaperçues – pour toutes les femmes. Le système prostitueur est au cœur des rapports femmes/hommes. Il a des conséquences majeures sur l’image et le statut des femmes. Quel secours

pourraient-elles espérer d'un milieu qui fait d'elles des outils ou des trophées, qui les traite de « valises », de « matériel » ou de « matos » ?

Abolir le système prostitueur est un enjeu central pour la lutte contre les violences et pour l'égalité. Un noyau dur dont l'importance est tellement majeure qu'il concentre toutes les résistances.

LA REGLEMENTATION, UN ECHEC HISTORIQUE

Si la mémoire n'était si courte, on saurait que la réglementation est inséparable d'un échec qui parcourt l'histoire. Si les maisons closes ont été fermées en France en 1946, c'est en raison de leur inefficacité et, pire, de leur dangerosité : imposture des prétendus contrôles sanitaires, corruption, rente à la criminalité et aux trafiquants de femmes, lieux de réclusion, de violence et d'exploitation (clients, tenanciers, policiers, etc)

Ces « maisons » sont refusées par la majorité des personnes prostituées qui en connaissent mieux que personne la logique carcérale.

Le même processus est à l'œuvre dans l'Europe d'aujourd'hui.

La loi votée aux Pays-Bas en 2000 avait plusieurs objectifs : mieux contrôler la prostitution, repérer la prostitution illégale, briser les liens avec le crime organisé, protéger les personnes prostituées de la violence et de l'exploitation, améliorer leurs conditions d'exercice.

Les Pays-Bas légalisaient donc la prostitution dite « volontaire » pour les Hollandaises ou les ressortissantes de l'UE en situation régulière. Les personnes prostituées seraient, en théorie, déclarées comme travailleuses indépendantes ou salariées avec un contrat de travail.

En accordant aux lobbys proxénètes un statut d'hommes d'affaires, nos voisins ont ouvert la boîte de Pandore. Les proxénètes – c'était le but – sont maintenant les rois du pétrole.

La situation est devenue incontrôlable : clubs, saunas, salons de massage, Internet... Explosion de « l'offre » et de la « demande », délinquance, criminalité... Un rapport publié en 2010 à Amsterdam fait état de la prolifération de lieux clandestins et d'une augmentation impressionnante de la traite des êtres humains.

En Catalogne, les nouveaux bordels légaux ont servi de produit d'appel et entraîné dans toute la région le développement anarchique d'un prospère marché aux esclaves, des femmes Roumaines en majorité. A La Junquera, il n'est pas un bout de route ni un carrefour qui ne soit dûment monnayé par les réseaux.

Le développement d'un secteur légal a donc eu pour premier effet de booster le secteur illégal.

Des chiffres avancés aux Pays-Bas (2010) montraient que 17 % seulement des 2.600 petites annonces de prostitution dans la presse et sur Internet émanaient du secteur légal. 83 % provenaient donc du secteur illégal, où n'est exercé aucun contrôle.

De son côté, en 2010, le chef de la police allemande faisait état de l'augmentation de la traite à des fins de prostitution dans le pays - 11 % sur un an, 70 % sur 5 ans - et notamment de celle des femmes d'Europe de l'Est et d'Afrique. La traite des mineures a largement profité de ce nouvel élan. Et il y a pire. Non seulement la légalisation a entraîné l'explosion de la prostitution et des trafics destinés à l'alimenter, mais les trafiquants sont parvenus à investir le secteur légal.

En Allemagne particulièrement, des policiers de plus en plus nombreux dénoncent « une loi de protection pour les maquereaux ».

Un exemple est à cet égard particulièrement parlant. La Cour régionale d'Augsburg a rejeté une plainte contre un grand bordel pour proxénétisme. Le gérant fixait tarifs, temps de « travail » et pratiques sexuelles (ce qui, selon la loi, devait revenir aux prostituées elles-mêmes) ; il avait décrété une obligation de nudité et l'interdiction de téléphoner. Les clients prostitueurs avaient obtenu un « droit de plainte » assorti de pénalités financières pour les femmes.

Qu'a fait le tribunal ? Il a tranché en faveur des tenanciers.

UNE TROMPERIE POUR LES FEMMES PROSTITUEES

Pour les personnes prostituées, les lendemains qui chantent ont un goût amer. En Allemagne par exemple, elles sont devenues des produits de grande distribution. Le « client » se voit ainsi proposer des forfaits illimités (comme pour les portables), des soldes pendant les « happy hours », des cartes de fidélité et diverses promos (pour les seniors ou les écolos venus à bicyclette !). Il est désormais encouragé à « consommer » des femmes au même titre qu'une bière et des saucisses.

Les contrôles exercés sur elles sont draconiens - caméras vidéo, vigiles -, et les règlements implacables. Des policiers parlent d'horaires de « travail » pouvant atteindre les 16 heures par jour.

Plusieurs rapports publiés aux Pays-Bas montrent que la plupart d'entre elles sont toujours contrôlées par des proxénètes et exercent sous la contrainte.

Elles ne sont pas plus de 5 % à avoir accepté de s'enregistrer auprès des autorités, et donc à payer impôts et cotisations sociales. Il est clair qu'elles préfèrent renoncer aux contrats de travail et aux assurances promises (santé, retraite) plutôt que de porter l'étiquette, toujours stigmatisante, de « travailleuse du sexe ».

Quant aux tenanciers, rares sont ceux qui souhaitent offrir des contrats, ce qui les obligerait à payer des cotisations patronales. Ils préfèrent abriter des « indépendantes » à qui ils imposent leurs conditions. Aux Pays-Bas, l'association Rode Draad enregistre une montée des plaintes des prostituées contre les tenanciers.

Des évaluations concluent à un bien-être émotionnel en baisse, à une augmentation de l'usage de sédatifs et à une demande croissante de pouvoir quitter l'activité. A cet égard, rien n'est prévu.

Loin d'être mieux protégées, la majorité des personnes prostituées sont désormais dans l'illégalité, totalement abandonnées à leur sort.

Vulnérables, elles ne parlent pas, ne dénoncent pas. Or, aucune enquête ne peut être ouverte dans les pays réglementaristes sans une plainte des victimes (à la différence de la France). Les proxénètes et trafiquants peuvent donc dormir sur leurs deux oreilles.

Quant aux clients prostitueurs, ils sont confortés dans leur bon droit. Les pays réglementaristes constatent une augmentation certaine de la demande, que la loi a avalisée. L'image branchée des nouveaux bordels, rebaptisés « clubs » et assortis de cinémas, de spas et de jacuzzis, a créé une nouvelle génération de « consommateurs ».

C'est bien à eux qu'est allé le droit de plainte promis aux prostituées. C'est bien eux qui peuvent poser une réclamation, faire mettre à l'amende les prostituées et s'organiser en syndicats.

Eux n'ont aucune obligation, notamment sanitaire. Elles seules sont astreintes aux contrôles et aux amendes. Rien de nouveau sous le soleil proxénète.

Autre conséquence de la légalisation, la compétition croissante et l'escalade des pratiques. Le Vénusia de Genève se vante de proposer baiser buccal et fellation sans préservatif. « Tout est possible, rien n'est obligé », clame un bordel allemand qui pour la forme ajoute : « Tout ce que vous voulez si la fille est d'accord. » D'évidence, mieux vaut pour elle être d'accord, le concept reposant sur l'idée que tout est accessible au client prostitueur du moment qu'il passe à la caisse.

L'insistance que mettent les autorités à rappeler l'obligation du préservatif montre à quel point son usage est devenu aléatoire.

Une escalade policière est en cours dans les pays réglementaristes, censée colmater les brèches ouvertes par le système. Mais elle risque fort d'être vaine. En Suisse, par exemple, au moindre projet de contrôle, les tenanciers déposent, en toute logique, des recours devant les tribunaux administratifs pour entrave à la « liberté économique » et à la « vie privée ».

UNE REGRESSION POUR TOUTES LES FEMMES

Plus largement, la banalisation du « travail du sexe » a des conséquences inquiétantes. Un tribunal allemand a condamné une prostituée mère de famille à « travailler plus » pour payer la pension alimentaire de ses enfants, à la charge du père. Le jugement a heureusement été cassé. Mais ce jugement montre quelle logique est en route chez nos voisins européens.

Autre sujet d'inquiétude : un syndicat d'infirmières néerlandaises, excédées par le harcèlement sexuel croissant dont elles sont victimes, s'est vu dans l'obligation de lancer en 2010 une campagne publique pour rappeler qu'une infirmière n'est pas une prostituée. Dans un pays où la prostitution est prétendument un job comme un autre, où sont vantés les services « d'accompagnement sexuel », comment s'étonner qu'un certain nombre de leurs patients ne fassent plus la différence ?

D'une façon générale, quel bien peuvent attendre les femmes de pays qui ont donné un poids économique - et donc politique - croissant aux proxénètes ? Le secteur est d'ailleurs si alléchant que de nombreux banquiers et publicitaires s'empressent actuellement de se reconvertir...

Qu'en sera-t-il des droits des femmes quand leur pouvoir leur donnera les moyens d'influer sur la police, la presse, l'administration et le Parlement, comme dans la France d'avant 1946, où les tenanciers versaient aux bonnes œuvres, aux caisses des écoles et aux maisons de santé de la police ?

UN TERRITOIRE QUI AUTORISE ET ENCOURAGE LES VIOLENCES

Sans même aller jusqu'à la légalisation, la légitimation de la prostitution a des conséquences sur toutes les sphères de la vie des femmes, sur leur image et leur statut comme sur leur vie.

La prostitution s'exerce à huis clos. Dans ce territoire d'exception, la violence reste impunie - insultes, humiliations, violences physiques, sexuelles, psychiques -. Il suffit que rien ne filtre sur la place publique.

Les clients prostitueurs sont les premiers agresseurs des personnes prostituées comme le montrent toutes les enquêtes, et ce, quel que soit le lieu de prostitution. Le paiement les exempte de toute responsabilité humaine, de tout compte à rendre.

Au delà des prostituées elles-mêmes, ce sont bien toutes les femmes qui paient un tribut à l'existence de la prostitution.

Ainsi, l'insulte de « pute » est une ouverture de droit à la violence : tout agresseur commence par traiter sa victime de « pute », un mot magique qui le dédouane... puisque c'est une pute !

UN RETOUR A L'ORDRE ANCIEN

Une publicité pour un « club », diffusée sur des radios espagnoles, montre en quelle estime les « clients » tiennent les personnes prostituées, et à travers elles, les femmes en général : « Elle ne demande rien. Si tu couches avec une de ses amies, elle ne dira rien. Si tu ne comprends pas ce qu'elle dit, aucune importance. Elle peut t'attendre douze heures par jour et être disponible. Elle ne te demandera pas d'où tu viens, ni avec qui tu étais. Si tu as une éjaculation précoce, elle sera encore plus satisfaite. Tu peux lui demander n'importe quoi, elle ne se fâchera pas. Tu n'auras pas à supporter sa famille ».

Le système prostitueur trace ici le portrait de la femme idéale ; aux antipodes de l'enquiquineuse qui revendique des droits, la fin des violences et l'égalité par dessus le marché.

Comme le disait un « client » interrogé pour l'enquête menée par le Mouvement du Nid, « je n'ai pas de compte à rendre, elle n'a pas de compte à rendre. Je ne la connais pas, elle ne me connaît pas. Peut-être que dans le fond, c'est un bon moyen de ne pas être emmerdé par les gonzesses. »

Les femmes prostituées décrivent d'ailleurs des « consommateurs » de plus en plus décomplexés : « Il y a ceux qui disent à la gérante en nous regardant, « Tu n'as que ça ? » raconte Fiona, ex prostituée dans un bar belge. « Je veux ça » ; il y en a même qui disent : « n'importe quoi ». » « Les clients nous regardent comme si on était de la viande », ajoute Noémie, qui a été prostituée dans les bars à hôtesses.

L'espace prostitutionnel garantit ainsi un lieu où peut s'exercer le droit au mépris et se réactualiser l'attachement à un ordre ancien, à l'écart des évolutions sociales. Dans ce paradis archaïque, le client n'a pas besoin de s'échiner pour donner du plaisir à sa partenaire ; comme au bon vieux temps.

De nombreux clients interrogés pour l'enquête du Mouvement du Nid se présentent d'ailleurs comme des victimes des femmes contemporaines, trop exigeantes, trop provocantes, trop difficiles, trop égoïstes, trop compliquées, trop intéressées, trop libres ou ayant « trop de pouvoir » ! En un mot, « c'est la faute des femmes ».

Leur discours révèle un imaginaire sexuel souvent fondé sur la domination et la violence et une chosification de l'autre, réduite à une marchandise à consommer. Certains de ces discours sont empreints d'agressivité, de désir de vengeance, voire d'une véritable haine des femmes.

Le système prostitueur constitue un système fortement conservateur, un « espace homosocial libéré des exigences égalitaires des femmes », où « l'ordre ancien est restitué », pour reprendre les mots du sociologue suédois Sven Axel Mansson.

EXCLUSION, RELEGATION... QUAND LA PROSTITUTION REMET LES FEMMES... « A LEUR PLACE »

La prostitution est le symbole même de la défaite des femmes, l'incarnation de leur relégation. Un plafond de verre inaperçu.

En froissant un billet, le client prostitueur réduit à néant leur droit, pourtant chèrement acquis, de dire non et d'affirmer leur propre désir. L'argent achète leur silence, leur consentement. Le « *Yes Sir* » est le nom d'un bordel de Hanovre : tout un symbole.

Au delà de cette réduction au silence, l'espace prostitutionnel crée des lieux où les femmes – du moins les femmes non prostituées, donc non disponibles sexuellement – sont interdites de séjour : rues de prostitution « *women prohibited* » en Allemagne, bordels interdits à la gent féminine... Le Paradise, à La Junquera, offre aux hommes la certitude de ne pas être dérangés par leurs épouses. Les bordels sont des lieux qui préservent l'entre-soi masculin, et leur permettent de consolider leur identité et leur solidarité masculine en exploitant sexuellement des femmes. Chacun dans son rôle, en quelque sorte.

On assiste actuellement à l'extension de ce monde interdit aux femmes. Désormais, des contrats d'affaires sont signés dans les lap dancings (en croissance exponentielle dans la City de Londres) et les bordels. Ce n'est pas un hasard si le plus gros *Puff* de Berlin - sauna, buffet et prostituées à volonté – est situé à proximité du Centre des congrès.

On réinvente ainsi l'exclusion des femmes du monde des hommes. Comment des femmes d'affaires se risqueraient-elles dans un milieu où elles sont confrontées à une réalité hostile et humiliante ? Le message est clair : dehors !

Une relégation à la fois réelle et symbolique.

L'assignation acharnée au rôle de prostituée par les médias (qui ne jurent plus que par un modèle de réussite, « l'escorte » en limousine) ouvre des chemins pré-tracés aux jeunes filles. Mieux vaut être Zahia, prostituée mineure exploitée par les Bleus (affaire Ribéry) que Esther Duflo, jeune économiste distinguée par le Prix Clark, plus court chemin vers le Nobel. La première fait les unes, la seconde... quelques entrefilets.

Pour être mise en valeur médiatiquement, mieux vaut être corvéable sexuellement. Ce début de siècle recycle les pires vieilleries. La disponibilité sexuelle apparaît plus que jamais comme la voie de « l'émancipation » féminine. Les jeunes diplômées promises au chômage et les caissières à temps partiel apprécient.

Le capitalisme libéral ne fait ainsi que recycler les vieilles ficelles du 19^e siècle où certains patrons, pour ne pas payer leurs ouvrières au juste prix et ne pas leur donner la place qui leur était due, leur conseillaient d'aller le soir sur les boulevards où il y avait des clients à faire.

Ce stéréotype de la prostituée nuit à la crédibilité des femmes dans le champ social. Il entretient l'idée qu'elles n'ont pas leur place dans les sphères du savoir et du pouvoir.

UNE MENACE POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Normaliser la prostitution serait également une catastrophe pour les femmes, dans le cadre de l'emploi.

Les femmes ont mis des décennies à obtenir que soient dissociés emploi et sexualité : un progrès arraché de haute lutte. Ne plus être corvéable sexuellement dans le cadre de l'emploi est un acquis fondamental.

Si le sexe entre légalement dans la panoplie des métiers, inutile de prétendre faire reculer le harcèlement sexuel ni défendre les employées les plus précaires. Comment l'aide à domicile déjà exposée à des avances sexuelles pourra-t-elle espérer y échapper si la prostitution devient un « service » comme un autre ?

Et pourquoi avoir ringardisé le devoir conjugal si c'était pour réhabiliter le devoir sexuel ? Le devoir conjugal artisanal, pas assez rentable, se verrait donc étendu dans le cadre plus profitable du capitalisme.

Les femmes ont mis des siècles à affirmer leur droit à disposer de leur corps, à l'arracher à l'autorité du père, du mari, du patron, de l'Eglise, de l'Etat. Etais-ce pour finir par le remettre au « consommateur » ?

Au lieu de se résigner à la prostitution sous prétexte qu'abondent les métiers disqualifiés et pénibles et que les bons emplois sont rares, peut-être faudrait-il d'abord tout tenter pour que les femmes accèdent à des emplois plus dignes et plus en accord avec leurs compétences.

L'Europe est actuellement privée des cerveaux féminins, nettement plus diplômés mais réduits au sous-emploi. C'est là qu'est le combat à mener. Pourtant, on voit plus d'ardeur à défendre la prostitution qu'à encourager les femmes à montrer leurs compétences dans l'entreprise ou la politique. Ce n'est pas un hasard...

UNE SEULE SOLUTION, L'ABOLITION

L'abolition du système prostitueur s'inscrit dans la continuité du combat contre le droit de cuissage, le viol, le viol conjugal et le harcèlement sexuel. C'est à dire dans le combat contre la mise à disposition du corps des femmes, et donc de leur personne, au profit du « plaisir » masculin.

C'est un projet progressiste, qui travaille à l'égalité, à la dignité, en refusant la marchandisation et le seul horizon du profit. L'avancée qu'elle représente engendre, sans surprise, la même résistance farouche, les mêmes propos haineux que ceux qui ont accompagné le combat pour la criminalisation du viol dans les années 1970.

***Voir nos dossiers, articles et témoignages sur le site
www.prostitutionetsociete.fr***